

Nouméa, le 23 octobre 2018

Direction de
l'Environnement

Service des installations
classées, des impacts
environnementaux et
des déchets

Bureau des ICPE

6 route des Artifices -
Moselle
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :
20 30 40

Télécopie :
20 30 06

Courriel :
denv.contact@province-
sud.nc

N°41437-2017/14-
REP/DENV

R E C E P I S S E
de déclaration de cessation d'activité
d'une installation classée

Le président de l'assemblée de la province Sud,

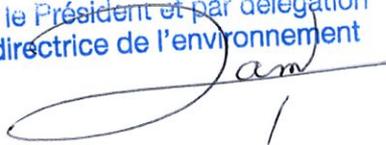
soussigné, **CERTIFIE** avoir reçu de la Société Calédonienne de Déchets Industriels Spéciaux, en date du 07 mai 2018 et complétée le 11 septembre 2018, la déclaration de cessation d'activité de l'aire de lavage des containers souillés au fioul lourd provenant du porte-conteneur Kea Trader, sise 22 Avenue James Cook, Nouméa, arrêtée depuis le 06 avril 2018.

Le présent récépissé de déclaration de cessation d'activité est délivré en application des dispositions de l'article n° 415-10 du code de l'environnement de la province Sud. De plus conformément à l'article 415-9 de ce même code, l'exploitant devra remettre le site dans un état tel qu'il ne puisse porter atteinte aux intérêts mentionnés à l'article 412-1 et qu'un usage futur du terrain puisse être envisagé.

Le présent récépissé de déclaration annule toute déclaration antérieure, et notamment celle visée par le récépissé de déclaration ICPE n°41437-2017/2-REP/DENV du 5 décembre 2017 et l'arrêté de prescriptions spéciales n°3812-2017/ARR/DENV du 8 décembre 2017.

**Pour le président et par délégation,
la directrice de l'environnement**

Pour le Président et par délégation
La directrice de l'environnement



Karine LAMBERT